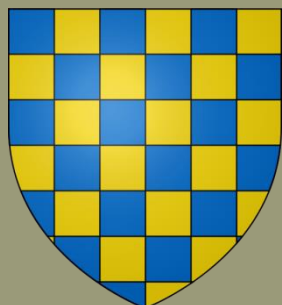


5 septembre 2018

Numéro 7

Bulletin des Vareennes



Lettre ouverte aux habitants des Vareennes

En 2014, lors des élections municipales, nous nous sommes présentés à vos suffrages sous l'intitulé « Vareennes Ensemble ». Vous nous avez tous élus avec des scores qui ont manifesté votre confiance.

Cette confiance, nous nous sommes efforcés depuis lors de la mériter.

Mais nous sommes aujourd'hui dans une situation bien particulière qui appelle une réponse forte.

Depuis 2014, **des réalisations très significatives pour la commune** :

- Installation d'un nouvel éclairage public (16 luminaires neufs pour plus de 40.000 €) ;
- Extinction nocturne de l'éclairage public et obtention de 2 étoiles « villes et villages étoilés » ;
- Rénovation de la statue de la Vierge ;
- Installation d'un défibrillateur ;
- Organisation de journées citoyennes (lavoir, cimetière, monument aux morts) ;
- Aménagement de la traversée du cœur de village sur la D11 (10000€) ;
- Travaux de réhabilitation de l'école (plus de 200.000€ avant subventions) ;
- Poursuite du Plan Local d'Urbanisme, avec l'accompagnement du Sicoval ;
- Examen des conditions de réalisation d'un assainissement collectif avec le Sicoval.

Et **des chantiers lancés votés et lancés** :

- Réfection de la toiture de l'église (plus de 40.000 €) ;
- Changement des menuiseries et isolation de la maison louée à côté de l'école ;
- Installation de deux radars pédagogiques (plus de 6000 €).

Par-delà ces réalisations, dont nous sommes légitimement fiers, nous constatons depuis des mois que nous ne sommes plus en mesure d'agir efficacement au nom de la commune.

HORAIRES :

Lundi 13h30-17h30
Mercredi 14h00-18h00
Jeudi 13h30-17h30

TÉLÉPHONE :

05 61 81 47 64

mairiedevareennes@wanadoo.fr

www.mairie-vareennes.fr

En effet, l'équipe municipale est amputée et le travail est devenu de plus en plus difficile.

1. Le déménagement hors de la commune de 4 conseillers que vous aviez élus en 2014, conduit à ne mener les débats et les travaux qu'à 7 au maximum. Cela ne facilite pas le travail. Par ailleurs, comme vous le savez, la liste que vous avez élue est non partisane, et centrée sur l'intérêt du village : des personnalités très diverses la composent. C'est une richesse mais qui rend difficile l'émergence de majorités fortes. Or c'est de majorités fortes que l'on a besoin lorsque nous avons à trancher sur des sujets aussi dimensionnant pour l'avenir du village que la création ou non d'un assainissement collectif.
2. Mais quand bien même il y aurait une majorité claire sur les grands sujets comme l'assainissement, il y a un sujet d'ordre démocratique : décider de l'avenir du village à 7 habitants alors que la loi en prévoit 11, est-ce normal ? Est-ce cela que vous voulez ? Nous ne le pensons pas.

Au global, nous sommes dans une situation qui empêche d'envisager de continuer comme si de rien n'était et de vous présenter en 2020 notre bilan en expliquant que la situation était quasi-bloquée, et critiquable sur le plan démocratique, depuis 2018...

La solution la plus raisonnable qui s'offre à nous est de poursuivre, mais avec une équipe complète et rassemblée à travers de nouvelles élections.

Dans ces conditions, après réflexion individuelle et collective, notre point de vue est le suivant : pour que l'équipe municipale puisse œuvrer utilement et efficacement pour la commune, il faut redémarrer sur des bases claires, démocratiquement irréprochables, et porteuses d'avenir.

- *Des bases claires* : avec des élections municipales complètes, vous pourrez juger du programme des candidats et décider en conscience ;
- *Des bases démocratiques irréprochables* : avec des élections municipales complètes, vous aurez 11 représentants au conseil municipal (ce que prévoit la loi) ;
- *Des bases porteuses d'avenir* : les sujets à trancher aujourd'hui sont des sujets qui engagent le village à long terme. Avec des élections municipales complètes, vous vous exprimerez sur votre choix pour la période 2018-2020, mais il est clair que vous aurez aussi en tête l'après 2020.

Pour qu'aient lieu des élections municipales complètes, il faut donc une démission collective du conseil incluant tous ses membres dont le maire.

C'est cette décision que nous prenons aujourd'hui devant vous, décision pas forcément facile, mais en ayant en tête l'intérêt à la fois à court et à moyen terme du village, et donc celui de tous ses habitants.

Nous sommes convaincus que cette voie est la bonne et porteuse d'avenir pour notre village, que vous la comprendrez, et surtout que vous ferez en sorte de participer, en citoyens intéressés et responsables, aux choix qui engageront l'avenir de notre village.

Yves Mugnier,
Maire

Laurent Clabé-Navarre,
premier adjoint

Véronique Sales de Gauzy,
deuxième adjointe

Iris Bardin,

Bruno de Benedictis

Sébastien Bonis

Emmanuel Jean

Elsa Méricq

Cédric Pénard